REGISTRE DE TEMPÉRATURE DES RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS

•Cette fiche doit être apposée sur chacun des appareils appartenant et/ou étant utilisé pour entreposer de la nourriture pour le programme de petits déjeuners.
•La température des réfrigérateurs et des congélateurs doit être prise par la personne responsable du programme à l'arrivée.
•LA TEMPÉRATURE DES RÉFRIGÉRATEURS DOIT SE SITUER ENTRE 0 et 4 °C (32 et 39 °F). ELLE NE DOIT PAS ÊTRE SUPÉRIEURE À 4 °C. Si la température est supérieure à 4°C, aviser rapidement la direction de l'école.
•LA TEMPÉRATURE DES CONGÉLATEURS DOIT ÊTRE AU MAXIMUM -18 °C (0 °F)

Inscrire la date, la température et vos initiales. EX: 8 /3°C /

CLUB des petits déjeuners

MOIS: _____ 20____

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

MOIS: _____ 20____

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

MOIS: _____ 20____

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

MOIS: _____ 20____

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

MOIS: _____ 20____

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

→ Conserver en archives à l'école les données de l'année en cours. Les documents antérieurs peuvent être recyclés.

NOTES: